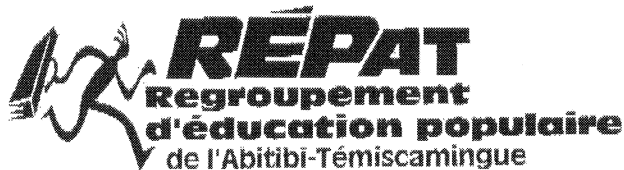


## **Gardons notre service postal public et universel**

mémoire soumis dans le cadre de

L'examen stratégique de la Société canadienne des postes

Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue



Août 2008

## **Présentation**

Le Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue représente presque l'ensemble des organismes communautaires de notre grande région. Par le biais de ses membres, c'est plus de 140 organisations qui oeuvrent, au jour le jour, à la transformation de notre société dans l'optique d'une plus grande justice sociale. Ces groupes travaillent tant en défense de droits, qu'en santé et services sociaux, en écologie et en solidarité internationale. Le RÉPAT est donc au service des intérêts de tous ces groupes mais aussi des populations avec lesquelles ceux-ci remplissent leur mission.

Nous sommes heureux de présenter un mémoire au comité consultatif de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes (ESSCP). En prenant part aux discussions entourant l'avenir de notre précieux service postal, le RÉPAT remplit son rôle de représentation de ses nombreux groupes membres

En dépit du fait que nos faibles moyens financiers nous empêchent de payer une permance durant la sasion estivale, nous tenons à vous présenter ce mémoire parce que nous avons de grandes inquiétudes à l'égard de l'avenir du service postal public et universel au pays.

## **Poste Canada : un service essentiel au RÉPAT et à nos groupes membres**

En tant qu'utilisateurs du service postal, nous nous préoccupons de la nature des changements qu'examine présentement le comité de l'ESSCP, telle la déréglementation de notre service postal public. Le RÉPAT et ses organisations membres dépendent beaucoup du service postal, car l'envoi de bulletin, de journaux communautaires, de convocations, etc. Les envois postaux sont nombreux et fréquents d'autant plus que les services internet haute-vitesse sont inexistantes pour la majorité des groupes oeuvrant en milieu rural,

La poste demeure donc de tout première importance dans les communications régionales ainsi qu'avec l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue. La déréglementation des services postaux nous inquiète beaucoup car les expériences de ce type dans d'autres pays ont entraîné, outre des pertes d'emplois, une diminution des services et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises.

Par ailleurs, nous souhaiterions amené à votre attention les quelques faits suivants :

- Il n'existe aucune raison valable de modifier le privilège exclusif sur la poste-lettres, mécanisme qui permet de financer le service postal universel. Nous bénéficions actuellement d'un des tarifs postaux de base les plus bas des pays industrialisés. Nos services postaux sont universels et abordables, ce qui est un véritable tour de force dans un pays qui occupe le deuxième rang mondial quant à sa superficie.
- Seuls quelques pays ont à leur actif une longue expérience de la déréglementation postale. Il serait logique d'attendre pour voir ce qui se passe dans d'autres pays avant de procéder à des changements irrévocables à notre service postal public et universel
- Ailleurs, la déréglementation ne s'est pas avérée une bonne solution pour la population. Les utilisateurs des services postaux déréglementés ont un tarif postal plus élevé que le nôtre. Le tarif de base en Suède a augmenté de 90 % depuis 1993, date à laquelle la poste a été déréglementée. Pendant cette même période (de 1993 à 2005), le tarif postal de base au Canada n'a augmenté que de 21 %.
- Depuis sa déréglementation en 2006, la Royal Mail du Royaume-Uni subit d'intenses pressions de la part de concurrents. Résultat : ses volumes de courrier et ses recettes sont en baisse. La

Royal Mail affirme qu'une hausse des tarifs de la poste-lettres est inévitable et que le service universel est menacé.

- Notre service postal n'est pas brisé. Tout ce qu'il lui faut, ce sont des améliorations.
- Si le gouvernement affaiblit ou supprime le privilège exclusif, le mécanisme qui permet de financer le service postal public, Postes Canada pourra difficilement améliorer ce service.

Outre le maintien intégral du service actuel, le RÉPAT aimerait voir apporter les améliorations suivantes au service postal : un tarif préférenciel pour les organismes à buts non lucratifs ainsi le maintien des bureaux de postes dans toutes les petites municipalités.

**En conclusion**

En tant que citoyennes et citoyens, les membres du Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue sont directement concernés par l'avenir de notre service postal public. Ainsi, le fait que le gouvernement ne tienne pas d'audiences publiques nous inquiète au plus haut point. Tout examen de Postes Canada devrait comprendre des audiences publiques. Le gouvernement ne devrait prendre aucune décision relativement au service postal public tant qu'il n'aura pas mené de consultation en bonne et due forme auprès de la population. En outre, le gouvernement devrait prolonger la durée prévue pour le dépôt des mémoires.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu accorder à nos préoccupations.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées,



Benoit Lavergne

Organisateur communautaire

Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue

Pour nous joindre :

332, rue Perreault Est, bureau 10  
Rouyn-Noranda, Québec, J9X-3C6

téléphone : 819-762-3114

télécopieur : 819-764-3351

courriel : [repat@cablevision.qc.ca](mailto:repat@cablevision.qc.ca)